

# Randonnée VTT La Provençale

Dimanche 3 mai 2009

Roquefort La Bédoule (13)  
15, 25, 35 ou 45 km

Pasta Party

Nouveaux tracés, nombreux monotraces

Départ libre

8h00/9h30 (45 ou 35 km)

8h00/10h00 (25 ou 15 km)

Place du cimetière

Inscriptions sur place 8€ (gratuite pour les - 10 ans)  
port du casque obligatoire

Avenir Cycliste Bédoulen - 1 Ave de l'Armée d'Afrique - 13830 Roquefort La Bédoule  
04 42 01 97 20 - 06 89 62 26 97 <http://acbedoulen.free.fr>



## Règlement

### 1 - Définition de l'épreuve :

L'Avenir Cycliste Bédoulen organise, sous l'égide du Comité Régional Provence de la Fédération Française de Cyclisme, une épreuve non chronométrée dénommée « Randonnée La Provençale ». Cette épreuve prend la forme d'une randonnée de Vélo Tout Terrain de type « cross-country ».

### 2 - Parcours : Cette randonnée emprunte des parcours techniques et physiques.

### 3 - Participation :

Le parcours « famille » 15 km est ouvert à partir de 8 ans.

Le parcours « découverte » 25 km est ouvert à partir de 12 ans.

Le parcours « sportif » 35 km est ouvert à partir de 16 ans.

Le parcours « expert » 45 km est réservé aux personnes majeures.

Les enfants de moins de 12 ans devront, impérativement, être accompagnés par une personne majeure.

Les parcours pourront être modifiés par les organisateurs pour des raisons de sécurité ou de force majeure.

### 4 - Sécurité :

Le port du casque rigide est obligatoire.

L'Assurance Responsabilité Civile est obligatoire.

Tous les participants devront :

- Respecter la faune et la flore.
- Respecter et laisser la priorité aux autres utilisateurs des parcours.
- Respecter le code de la route pour les parties empruntant les voies de circulation.
- Respecter les tracés et ne pas sortir des parcours balisés.
- Ne rien laisser derrière eux (papier, chambre à aire, berlingot ...)

### 5 - Départ et arrivée :

Place du cimetière de Roquefort la Bédoule.

Départ libre

8h00 - 9h30 pour les 35 ou 45km.

8h00 - 10h00 pour les 15 ou 25 km.

### 6 - Engagements :

Se reporter au bulletin d'inscription.

### 7 - Prestations :

Ravitaillement sur les parcours.

Collation à l'arrivée.

### 8 - Pièce à fournir :

Les mineurs devront joindre au bulletin d'inscription, une autorisation parentale.

Chaque participant devra attester être en possession d'un certificat médical, postérieur au 3 février 2009, de non contre-indication de la pratique de Vélo Tout-Terrain ou d'une licence sportive avec certificat médical.

Chaque participant devra certifier être en possession d'une assurance personnelle couvrant les dommages matériel, les dommages corporels à une tiers personne et ses dommages corporels.

### 9 - Remboursement : L'inscription est définitive, aucun remboursement ne sera possible.

### 10 - Validité du règlement :

Le présent règlement est considéré comme accepté, par chaque participant, dès son inscription.

L'inscription à la « Randonnée La Provençale » implique, pour chaque participant, l'acceptation de l'utilisation par l'Avenir Cycliste Bédoulen, des photographies et images vidéo pouvant le représenter, réalisées dans le cadre de cette manifestation.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement pour des raisons de sécurité ou de force majeure.

## BULLETIN D'INSCRIPTION Randonnée La Provençale, Avenir Cycliste Bédoulen, Dimanche 3 mai 2009

Nom : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : ...../...../..... Sexe : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : .....

Cochez les cases correspondant à vos choix :

☐ Randonnée 15 km

☐ Randonnée 25 km

☐ Randonnée 35 km

☐ Randonnée 45 km

Condition d'inscription :

Pour les mineurs joindre l'autorisation parentale.

Inscription définitive, aucun remboursement ne sera possible.

L'inscription à la « Randonnée La Provençale » implique pour chaque participant, l'acceptation de règlement et de l'utilisation par l'Avenir cycliste Bédoulen, des photographies et images vidéo pouvant le représenter, réalisées dans le cadre de cette manifestation.

J'atteste être en possession d'un certificat médical, postérieur au 3 février 2009, de non contre-indication de la pratique de Vélo Tout-Terrain ou d'une licence sportive avec certificat médical. Je certifie être en possession d'une assurance personnelle couvrant les dommages matériel et corporel.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement concernant le parcours choisi.

Fait à ..... Le ...../...../.....

Signature :  
(Lu et approuvé)

Signature des parents pour les mineurs :  
(Lu et approuvé)